



# Assemblée générale

Distr. générale  
7 février 2017  
Français  
Original : anglais

## Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

### Bermudes

#### Document de travail établi par le Secrétariat

### Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref . . . . .	3
I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique . . . . .	5
II. Budget . . . . .	6
III. Situation économique . . . . .	6
A. Généralités . . . . .	6
B. Services financiers . . . . .	7
C. Tourisme . . . . .	8
D. Bâtiment . . . . .	8
E. Transports et communications . . . . .	8
IV. Situation sociale . . . . .	9
A. Généralités . . . . .	9
B. Emploi . . . . .	9
C. Éducation . . . . .	10

*Note* : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 8 décembre 2016 en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs à l'adresse suivante : [www.un.org/fr/decolonization/documents.shtml](http://www.un.org/fr/decolonization/documents.shtml).



D.	Santé publique.....	11
E.	Criminalité et sécurité publique.....	11
F.	Droits de l’homme et questions connexes.....	12
V.	Environnement.....	13
VI.	Questions militaires.....	14
VII.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux .....	14
VIII.	Statut futur du territoire .....	15
	A. Position du gouvernement du territoire.....	15
	B. Position de la Puissance administrante .....	15
IX.	Décision de l’Assemblée générale .....	16

### **Le territoire en bref**

*Territoire* : Les Bermudes sont un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

*Représentant de la Puissance administrante* : Gouverneur John Rankin (décembre 2016)

*Situation géographique* : Les Bermudes se situent dans la partie occidentale de l'océan Atlantique, à environ 917 kilomètres à l'est des côtes de l'État de Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique). L'archipel est composé de 8 îles principales et de 130 îles plus petites.

*Superficie* : 53,35 kilomètres carrés

*Zone économique exclusive* : 450 370 kilomètres carrés

*Population* : 61 695 habitants (estimation de 2016)

*Espérance de vie à la naissance* : 81,3 ans (77,5 ans pour les hommes et 85,41 pour les femmes (estimations de 2016)

*Composition ethnique* : Environ 54 % de noirs, 31 % de blancs et 15 % de métis et autres groupes ethniques (recensement de 2010)

*Langues* : Anglais

*Capitale* : Hamilton

*Chef du gouvernement territorial* : Premier Ministre Michael Dunkley

*Principaux partis politiques* : One Bermuda Alliance (Alliance pour les Bermudes unies); Progressive Labour Party (Parti travailliste progressiste)

*Élections* : Les dernières élections ont eu lieu le 17 décembre 2012; les prochaines sont prévues pour décembre 2017.

*Parlement* : Parlement bicaméral, composé d'un sénat de 11 membres désignés par le Gouverneur (3 à sa discrétion, 5 sur recommandation du Premier Ministre et 3 sur celle du chef de l'opposition) et d'une assemblée législative de 36 membres, élus dans 36 circonscriptions pour un mandat d'une durée maximum de cinq ans

*Produit intérieur brut (PIB) par habitant* : 96 018 dollars (estimations de 2015).

*Économie* : Services financiers, tourisme

*Principaux partenaires commerciaux* : Canada, États-Unis, Royaume-Uni et États membres de la Communauté des Caraïbes

*Taux de chômage* : 7 % (2015)

*Monnaie* : Dollar des Bermudes, indexé à parité sur le dollar des États-Unis

*Aperçu historique* : Découvert en 1505 par l'explorateur espagnol Juan de Bermudez, le territoire a été dénommé « La Bermuda » en 1510. Il est demeuré inhabité jusqu'en 1609, quand des colons britanniques qui étaient en route pour la Virginie et dont le navire avait fait naufrage sur l'un des récifs s'y sont installés. En 1612, le Roi Jacques I<sup>er</sup> a étendu la charte de la Compagnie de Virginie aux Bermudes. En 1684, après la révocation de la charte de la Compagnie, l'administration de l'archipel a été transférée à la Couronne britannique.

## I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique

1. La Constitution des Bermudes, adoptée en 1968, a été modifiée à cinq reprises, la dernière fois en 2003. Selon la Puissance administrante, elle confère au territoire une autonomie interne presque totale et ne laisse au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qu'un droit de regard constitutionnel réduit au minimum. Le Gouverneur et commandant en chef des forces armées, nommé par la Couronne britannique, est responsable de la défense, des affaires extérieures, de la sécurité intérieure et de la police.

2. Le territoire est doté d'un régime parlementaire. Le gouvernement comprend un gouverneur, un vice-gouverneur, un conseil des ministres et un parlement bicaméral. Le Gouverneur nomme au poste de Premier Ministre le membre de la Chambre d'assemblée qui semble le plus à même d'être investi de la confiance de la majorité des 36 membres, qui représentent chacun une circonscription parlementaire. Le Premier Ministre dirige un conseil, qui comprend au moins six autres ministres.

3. Le droit et le système juridique des Bermudes reposent sur l'application de la common law anglaise et les principes de l'équité, sur la législation du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (en vigueur depuis 1612) applicable aux Bermudes et sur les lois adoptées par le Parlement des Bermudes. Les membres de l'appareil judiciaire sont nommés sur avis du Président de la Cour suprême. Le territoire compte trois juridictions : le Tribunal d'instance, la Cour suprême et la Cour d'appel. La loi britannique sur les territoires d'outre-mer de 2002 (*British Overseas Territories Act 2002*) accorde la citoyenneté britannique aux ressortissants des territoires britanniques d'outre-mer.

4. Pour pouvoir voter lors des élections générales ou des référendums, il faut avoir 18 ans révolus, être bermudien de naissance ou par naturalisation, ou alors non bermudien inscrit sur la liste des électeurs au 1<sup>er</sup> mai 1976. L'actuel Premier Ministre, Michael Dunkley de l'Alliance pour les Bermudes unies, a pris ses fonctions le 20 mai 2014 pour succéder à Craig Cannonier, qui a démissionné de son poste. L'Alliance détient une majorité de deux sièges à la Chambre d'assemblée.

5. En 1995, un référendum sur la question de l'indépendance a été organisé. Sur les 58,8 % d'électeurs inscrits ayant participé, un nombre assez faible pour les Bermudes selon la Puissance administrante, 73,6 % se sont prononcés contre l'indépendance. Le Progressive Labour Party, qui était alors dans l'opposition, avait appelé les partisans de l'indépendance à s'abstenir, au motif que cette question méritait d'être tranchée dans le cadre d'élections générales.

6. Dans son rapport de 2005, la Commission pour l'indépendance des Bermudes avait noté que la question raciale faisait depuis toujours partie du paysage social, économique et politique des Bermudes. Les divisions raciales déterminent, dans une large mesure, la position à l'égard de l'indépendance et le choix de la méthode à utiliser pour savoir ce que souhaite la population. En 2005, le Parti travailliste progressiste, alors au pouvoir, tenait à ce que la question de l'indépendance soit réglée dans le cadre d'une élection. Il aurait publiquement manifesté son désir de désengagement par rapport au Royaume-Uni. Le United Bermuda Party, précurseur de la One Bermuda Alliance, était en revanche favorable à un référendum. La

Commission pour l'indépendance des Bermudes a donc conclu qu'il revenait aux deux partis politiques de faire valoir les mérites respectifs de chaque méthode.

## **II. Budget**

7. L'exercice budgétaire du territoire commence en avril. Selon la Puissance administrante, les priorités budgétaires pour 2015/16 restent l'économie, l'éducation, la santé et le maintien de l'ordre. Le budget de 1,11 milliard de dollars et les mesures de stimulation de l'économie qui l'accompagnent ont été élaborés en vue de réaliser les objectifs fixés dans ces domaines. On trouvera des informations complémentaires sur le budget dans les sections pertinentes ci-après. En ce qui concerne l'exercice 2015/16, les statistiques officielles indiquent que, pour la treizième année consécutive, les recettes du territoire ont été inférieures à ses dépenses. Dans le projet de budget pour l'exercice 2016/17, présenté en février 2016, le montant estimatif des recettes est de 996,9 millions de dollars, soit 65,6 millions de dollars de plus que lors de l'exercice précédent, et le montant estimatif des dépenses de 921,6 millions de dollars.

## **III. Situation économique**

### **A. Généralités**

8. L'économie des Bermudes repose essentiellement sur la prestation de services financiers à des entreprises internationales et sur le tourisme. Selon la Puissance administrante, le secteur industriel n'est guère développé et l'activité agricole est limitée, dans la mesure où le territoire ne compte que 20 % de terres cultivables.

9. D'après les statistiques officielles, le produit intérieur brut (PIB) des Bermudes était de 5,9 milliards de dollars des États-Unis aux prix courants en 2015, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2014, où il était de 5,7 milliards de dollars. En 2015, seuls 2 des 15 secteurs d'activité bermudiens (transports et communications et intermédiation financière) n'ont pas enregistré de croissance de la valeur ajoutée. Le secteur qui a connu la plus forte hausse est celui de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, dont la valeur ajoutée est passée de 36,7 millions à 41,9 millions de dollars (+14 %) principalement grâce au jardinage et à l'aménagement paysager, suivi du secteur des autres services communautaires, sociaux et aux personnes, qui a enregistré une croissance de 13,7 % grâce aux activités récréatives, culturelles et sportives liées à l'accueil de la Coupe de l'America, en 2017. Cette plus forte croissance économique s'est traduite par une progression de 4,1 % du PIB par habitant, qui a atteint 96 018 dollars des États-Unis en 2015. En outre, selon les estimations officielles, le PIB trimestriel aux prix courants s'élevait à 1,44 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2016, soit une augmentation de 2,7 % en glissement annuel.

10. Selon la Puissance administrante, le gouvernement du territoire poursuit une stratégie double visant à améliorer la situation économique tout en maîtrisant la dépense et la dette publiques. En 2016/17, il continuera de concentrer son attention sur les traditionnels piliers de son économie que sont le commerce international et le tourisme et de s'efforcer d'attirer les investissements étrangers, essentiels à une reprise durable.

## B. Services financiers

11. D'après la Puissance administrante, les Bermudes sont une place financière et un centre d'affaires parmi les plus importants au niveau mondial, ces activités représentant quelque 27 % du PIB du territoire. Celui-ci se classe par ailleurs parmi les premiers marchés internationaux de l'assurance et de la réassurance à grande échelle.

12. La Bermuda Monetary Authority (Autorité monétaire des Bermudes), qui assure de façon centralisée la surveillance du secteur des services financiers du territoire, est habilitée à collecter des amendes. Le territoire n'a pas de banque centrale; ce sont les banques commerciales qui gèrent l'indexation de la monnaie sur le dollar des États-Unis en répondant à l'offre et à la demande à parité. Les réserves de change du territoire sont détenues par les banques, et non par la Bermuda Monetary Authority.

13. D'après les renseignements communiqués par la Puissance administrante, au cours des six premiers mois de 2016, 399 nouvelles sociétés de personnes et sociétés internationales ont été enregistrées aux Bermudes, soit autant que pendant la même période en 2015, ainsi que 22 nouvelles compagnies d'assurance et 12 nouveaux intermédiaires de l'assurance.

14. Selon la Puissance administrante, les Bermudes n'ont jamais eu de législation sur la protection du secret bancaire et elles tiennent un registre sur la propriété effective privée depuis les années 40. Ce registre contient des informations détaillées sur les propriétaires réels des entreprises privées opérant aux Bermudes. Il s'agit d'un registre centralisé que l'autorité publique qui en a la charge met automatiquement à jour à chaque transfert de propriété. D'après les dispositions réglementaires, les actionnaires majoritaires des institutions financières doivent avoir reçu l'agrément de la Bermuda Monetary Authority.

15. Depuis plus de 70 ans, les Bermudes exigent des entités souhaitant créer une société sur le territoire qu'elles fournissent des informations sur les propriétaires effectifs. Actuellement, ceux-ci (s'ils détiennent plus de 10 % du capital) font l'objet d'une enquête de la part de la Bermuda Monetary Authority, qui soumet également à des contrôles les cessions d'actions à des non-Bermudiens et conserve toutes les informations sur les propriétaires effectifs qu'elle recueille dans le cadre de la procédure d'enquête.

16. Le gouvernement du territoire échange ces informations avec les autorités compétentes du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, avec qui il a passé des accords internationaux. En avril 2016, les Bermudes ont conclu avec le Royaume-Uni un accord bilatéral d'échange de renseignements concernant les propriétaires effectifs des sociétés. Selon la Puissance administrante, l'entrée en vigueur de cet accord, dans le cadre duquel les services de répression auront un accès rapide aux données sur la propriété effective des sociétés et des entités juridiques constituées dans les territoires respectifs, est prévue en juin 2017. Dans le communiqué adopté à la cinquième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, tenue à Londres les 1er et 2 novembre 2016, les territoires d'outre-mer et le Royaume-Uni ont réaffirmé leur détermination à poursuivre leur lutte contre la corruption, la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et des armes de destruction massive et à renforcer la transparence et la coopération entre les services de répression dans le cadre des services financiers. Ils ont en outre

réitéré leur volonté commune de fournir l'impulsion nécessaire pour que de nouveaux dispositifs d'échange de renseignements sur la propriété effective des entreprises constituées dans leurs juridictions soient mis en œuvre à l'échéance de juin 2017, et se sont engagés à continuer d'assurer d'ici là le plus haut niveau de coopération entre leurs services répressifs.

17. En septembre 2013, le territoire a adhéré à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en vue de faciliter la coopération entre juridictions en matière de calcul et de collecte de l'impôt, en particulier de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales. La Convention est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2014. D'après les renseignements communiqués par la Puissance administrante, le territoire a passé des accords multilatéraux d'échange de renseignements en matière fiscale avec 106 partenaires du fait de son adhésion à la Convention (avec les membres du G20, tous les membres de l'OCDE, tous les États membres de l'Union européenne et divers pays).

### **C. Tourisme**

18. Selon les statistiques du gouvernement, en 2015, les Bermudes ont accueilli 597 210 visiteurs (contre 580 260 en 2014), lesquels ont dépensé au total 333,1 millions de dollars, soit 2 % du PIB. Cette même année, 7,5 % de la population active du territoire étaient directement ou indirectement employés dans le secteur touristique, qui a généré directement 2 509 emplois, par rapport à 2 811 en 2014. En 2015, le territoire a accueilli 377 396 croisiéristes (contre 355 880 en 2014) tandis que le nombre d'arrivées par avion a diminué, tombant de 224 380 à 219 814.

19. Selon la Puissance administrante, le budget alloué au Ministère de la promotion du tourisme et des transports pour l'exercice 2016/17 s'élève à environ 27,8 millions de dollars (dont 22,7 millions de dollars pour la Bermuda Tourism Authority). La contribution au PIB du secteur de l'hôtellerie et de la restauration est de 4,2 %.

### **D. Bâtiment**

20. Selon la Puissance administrante, le chiffre d'affaires du secteur du bâtiment et des activités extractives s'est établi à 190,6 millions de dollars en 2015, soit une augmentation de 6,7 %. Les travaux ont concerné pour 35 % des logements résidentiels et ont été entrepris pour 72 % par le secteur privé et pour 28 % par le secteur public. Plusieurs structures hôtelières sont en cours de construction, le chantier du nouvel terminal d'aéroport devrait être mis en route début 2017 et d'autres travaux seront entrepris en vue de l'accueil de la 35<sup>e</sup> Coupe de l'America en 2017.

### **E. Transports et communications**

21. Desservies par un réseau d'environ 200 kilomètres de routes goudronnées publiques et 400 kilomètres de routes privées, les Bermudes ont une circulation

routière très dense, avec environ 79 véhicules au kilomètre en 2016. L'interdiction de posséder plus d'une voiture par ménage et de louer des véhicules a donné lieu à la mise en place d'un réseau public de bus et de transbordeurs. Selon la Puissance administrante, les Bermudes sont en train de modifier leur législation automobile (*Motor Car Act 1951*) pour autoriser pour la première fois la location de petits véhicules. En novembre 2016, 47 256 véhicules routiers étaient immatriculés, soit un chiffre en augmentation pour la première fois en six ans.

22. Des vols commerciaux réguliers relient les Bermudes à plusieurs destinations aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Le territoire a ses propres organismes de réglementation maritime et aérienne, dont les registres sont tenus à jour par la Civil Aviation Authority et la Bermuda Shipping and Maritime Authority.

23. D'après les statistiques du gouvernement, en 2014/15, le nombre total d'abonnés au téléphone était d'environ 35 000, soit le chiffre le plus bas depuis 1989/90, ce qui serait dû à l'utilisation privilégiée des téléphones portables plutôt que des téléphones fixes. D'après le rapport intitulé « State of information and communication technology in Bermuda 2014/15 », 89 % des ménages et 99 % des entreprises sont reliés à l'Internet.

## **IV. Situation sociale**

### **A. Généralités**

24. Selon la Puissance administrante, le Ministère des affaires communautaires, de la culture et des sports s'est vu allouer un budget de quelque 88,6 millions de dollars pour l'exercice 2015/16, dont environ 61,6 % ont été utilisés pour offrir une assistance financière aux personnes ayant des revenus insuffisants.

### **B. Emploi**

25. D'après les chiffres de 2015, l'emploi a fléchi aux Bermudes pour la septième année consécutive. Le nombre total de personnes employées a diminué de 156 (soit 0,5 %), revenant de 33 475 à 33 319. Il ressort des données ventilées par sexe que le nombre de femmes et d'hommes dans la population occupée à reculer de 69 et 87, respectivement, par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nombre de personnes titulaires de plus d'un emploi est passé de 23 833 en 2014 à 23 576 en 2015. D'après les estimations du gouvernement du territoire, le taux de chômage s'élevait à 7 % en 2015.

26. Pour remédier à ces problèmes, le Ministère de l'intérieur a renforcé ses principaux programmes destinés à aider les actifs à trouver un emploi et à les doter des qualifications recherchées par les employeurs. En 2014, il a réuni des représentants des secteurs public et privé pour élaborer des stratégies de revitalisation de l'économie et de création d'emplois, qui ont conduit à la mise en place du Plan national de formation. Dans la première partie de ce plan, publiée en 2014, les principaux secteurs économiques étaient analysés afin de comprendre le marché de l'emploi actuel et de déterminer la voie à suivre pour assurer la durabilité de l'emploi sur le territoire. Selon la Puissance administrante, la publication de la

deuxième partie, qui devrait présenter des stratégies de mise en œuvre, est prévue début 2017.

27. Le Bermuda Job Board, base de données nationale sur l'emploi gérée par le Département de valorisation de la population active, est, depuis novembre 2013, accessible en ligne aux Bermudiens cherchant un emploi, avec pour principal objectif de regrouper et de centraliser les offres d'emploi du territoire, afin de faciliter la mise en relation des travailleurs et des employeurs, d'offrir plus de perspectives d'emploi aux Bermudiens qualifiés et, à terme, de réduire la nécessité de demander un permis de travail. Selon la Puissance administrante, en novembre 2016, plus de 1 450 employeurs et plus de 8 900 demandeurs d'emploi étaient inscrits dans la base de données.

28. Le Comité de la réforme législative, mis en place par le Ministère de l'intérieur et chargé de réviser, mettre à jour et améliorer le cadre législatif pour l'emploi, a continué d'œuvrer à la consolidation du droit du travail. Selon la Puissance administrante, de nouveaux projets de loi devraient être présentés durant la session parlementaire de l'été 2017.

29. La nouvelle politique relative aux permis de travail, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2015, donne des informations sur les catégories de permis de travail afin de promouvoir la création d'entreprises aux Bermudes et d'offrir plus de possibilités d'emploi aux Bermudiens, à leurs conjoints et aux résidents permanents.

## C. Éducation

30. Selon la Puissance administrante, le Ministère de l'éducation a reçu une enveloppe budgétaire d'environ 124,5 millions de dollars des États-Unis pour l'exercice 2016/17 afin de faciliter la réalisation de son objectif, à savoir jouer un rôle stratégique dans la promotion, la surveillance et l'orientation de programmes scolaires de qualité.

31. Aux Bermudes, la scolarité est obligatoire de 5 à 18 ans et gratuite dans les écoles publiques. Selon les renseignements communiqués par la Puissance administrante, le territoire compte 10 écoles maternelles, 18 écoles primaires, 5 collèges, 1 école répondant à des besoins particuliers et 2 lycées dans le système public, où l'on dénombrait 5 068 élèves en septembre 2016. Le territoire compte un certain nombre d'écoles privées, dont six pour les premières années de l'enseignement primaire. Ces établissements assurent l'éducation de 40 % des élèves appartenant à la tranche d'âge définie pour l'enseignement obligatoire et ne reçoivent aucun financement de l'État. En 2016, 9 658 élèves étaient scolarisés au sein des écoles privées et publiques et du Bermuda College (enseignement supérieur).

32. Principal établissement d'enseignement supérieur du territoire, le Bermuda College est accrédité par la Commission on Institutions of Higher Education de la New England Association of Schools and Colleges. Selon la Puissance administrante, l'établissement, qui propose des filières pour le passage dans le cycle universitaire supérieur ainsi que des cours d'enseignement professionnel et de valorisation de la main-d'œuvre, a conclu avec 15 établissements des accords académiques (en vertu desquels les partenaires harmonisent leurs cours ou critères d'admission), certains des établissements ayant conclu plusieurs accords pour

différents cursus. Il a également recensé plus d'une centaine d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur que ses diplômés ont réussi à intégrer. Les étudiants des territoires d'outre-mer acquittent dans les universités britanniques les mêmes frais de scolarité que les étudiants britanniques à condition d'avoir vécu dans un territoire d'outre-mer britannique, dans l'Espace économique européen ou en Suisse les trois années précédant leur inscription en première année.

#### **D. Santé publique**

33. Pour l'exercice 2016/17, un budget de 194,4 millions de dollars a été accordé au Ministère de la santé, des personnes âgées et de l'environnement, soit environ 17,5 % du montant total des dépenses publiques. Outre ses activités de réglementation, le Ministère définit les grandes orientations du secteur de la santé, notamment pour l'hôpital de soins intensifs, l'hôpital psychiatrique, les organismes de réglementation des activités des professionnels de la santé et de l'assurance maladie, les services de santé publique, le système d'assurance maladie et le secteur privé de la santé. Le territoire est doté d'un système de financement hybride des soins de santé, composé de fonds publics directs, d'une assurance santé et de subventions publiques.

34. Les Bermudes, qui affichent un taux de fécondité faible, doivent faire face au vieillissement de leur population. D'après les statistiques fournies par la Puissance administrante, la part des habitants âgés de 65 ans ou plus devait s'élever à 17 % en 2016, contre 12 % en 2006. En 2014, l'indice synthétique de fécondité était de 1,42 naissance par femme, un chiffre inférieur au taux de renouvellement des générations (2,10 naissances par femme). Selon les estimations de la Puissance administrante, en 2016, l'espérance de vie à la naissance était de 81,3 ans (85,41 ans pour les femmes et 77,5 ans pour les hommes). L'espérance de vie des blancs est de quatre ans supérieure à celle du reste de la population.

#### **E. Criminalité et sécurité publique**

35. Sur le plan administratif, le Ministère de la sécurité nationale est responsable du Régiment royal des Bermudes, des services de police, des services de sauvetage et de lutte contre les incendies, de la police des frontières, des services pénitentiaires et du Département de la lutte antidrogue. Il veille en outre à ce que tous les services et départements placés sous son autorité collaborent pour promouvoir la sécurité sous toutes ses formes sur le territoire.

36. Les services de police restent déterminés à assurer la sécurité publique sur le territoire grâce notamment à l'application stricte de la loi, à l'implication de la population et à des enquêtes rigoureuses débouchant sur des condamnations. Selon la Puissance administrante, il n'y a eu aucune augmentation sensible de la criminalité en 2016. Les services de police continuent de s'attacher en priorité à : a) améliorer la confiance de la population; b) assurer une présence policière très visible sur le terrain; c) intervenir rapidement en cas d'urgence; d) mener des enquêtes rapides et de qualité; e) protéger les personnes vulnérables. Le groupe interinstitutions de lutte contre les bandes organisées continue d'élaborer des programmes pour prévenir et réduire les délits commis par ces bandes.

37. En 2016, le Royaume-Uni a continué de financer les services d'un conseiller en matière de répression établi à Miami (États-Unis), qui a coordonné, géré et facilité la formation des agents des services de répression du territoire et leur a fourni des conseils stratégiques en vue de les doter de nouvelles techniques et compétences. Par ailleurs, les navires *Mersey* et RFA *Wave Knight* ont croisé dans les Caraïbes, de janvier à juillet et de juillet à décembre 2016, respectivement, dans le cadre des activités de patrouille de la marine royale sous le commandement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, tout au long de l'année, y ont assuré une présence maritime britannique et fourni une aide humanitaire, des secours en cas de catastrophe et un appui en matière de communication de crise. Les deux navires ont également participé, avec des bâtiments d'autres marines et des gardes-côtes de la région, à la lutte contre les activités illégales en haute mer. Durant la saison des ouragans, un plus gros navire de la marine royale ou de la flotte royale auxiliaire se tient prêt à apporter une aide humanitaire à Anguilla, aux Bermudes, aux îles Vierges britanniques, aux îles Caïmanes, à Montserrat et aux îles Turques et Caïques.

## **F. Droits de l'homme et questions connexes**

38. Les Bermudes ont adhéré aux grands instruments internationaux et européens relatifs aux droits de l'homme, y compris la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. En outre, comme indiqué précédemment, le gouvernement a décidé d'élaborer une politique nationale d'égalité des sexes en vue de favoriser une prise de décisions équitable tenant compte des priorités, difficultés et besoins différents des hommes et des femmes. Selon la Puissance administrante, le gouvernement territorial s'apprête également à demander l'extension aux Bermudes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, même si une réserve à l'article 2 de la Convention pourrait être nécessaire. Il s'agit notamment de la condition selon laquelle il doit y avoir égalité devant la loi entre l'homme et la femme, car l'époux non bermudien d'une Bermudienne a moins de droits que l'épouse non bermudienne d'un Bermudien. Or, la Convention interdit ce type de discrimination.

39. La Commission des droits de l'homme des Bermudes a été créée en 1982 en vertu de la loi de 1981 relative aux droits de l'homme, avec pour mission d'éliminer la discrimination au moyen d'activités de sensibilisation, d'éducation et de police. Selon la Puissance administrante, le 1<sup>er</sup> avril 2016, le gouvernement du territoire a transféré la Commission des droits de l'homme à une entité non ministérielle afin de se conformer aux bonnes pratiques internationales en matière d'indépendance de la Commission, tout en préservant sa propre compétence en matière d'élaboration des politiques de protection des droits de l'homme et des modifications législatives correspondantes.

40. Dans le communiqué adopté à la cinquième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, le Royaume-Uni et les territoires d'outre-mer, dont les Bermudes, sont convenus de collaborer pour étudier les réserves

formulées aux principaux traités des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, dans la perspective de l'établissement du rapport du Royaume-Uni au titre de l'examen périodique universel que le Conseil des droits de l'homme mènera en 2017. Ils se sont également engagés à œuvrer de concert pour renforcer les capacités des organismes nationaux de défense des droits de l'homme existant dans les territoires, conformément aux normes internationales énoncées dans les Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Principes de Paris), et mieux appréhender leurs obligations communes en matière de droit international des droits de l'homme.

## V. Environnement

41. Pour l'exercice 2016/17, le Ministère de l'environnement et de la planification s'est vu allouer un budget d'environ 23,5 millions de dollars. Il a pour mission d'assurer un développement durable des Bermudes en protégeant le milieu naturel et le cadre bâti de l'archipel. Parmi ses réalisations, on peut notamment citer la reconstitution de la population de pétrels des Bermudes (localement appelés « cahows »), qui était une espèce en voie d'extinction.

42. Selon la Puissance administrante, le Ministère de l'environnement a particulièrement mis l'accent sur la promotion et l'expansion de la Commission de la mer des Sargasses, créée en application de la Déclaration de Hamilton sur la collaboration aux fins de la conservation de la mer des Sargasses, afin d'améliorer la gestion de l'ensemble de cette zone océanique. En 2016, les îles Vierges britanniques, les Bahamas et le Canada se sont associés à la Déclaration de Hamilton, initialement adoptée le 11 mars 2014 par les Bermudes, les Açores, Monaco, le Royaume-Uni et les États-Unis. Par cet engagement politique non contraignant, les signataires ont affirmé leur détermination à collaborer avec le Gouvernement des Bermudes et la Commission de la mer des Sargasses pour préserver cette mer, qualifiée dans la Déclaration d'important écosystème océanique ouvert.

43. En 2016, le Département de l'environnement et des ressources naturelles a aussi été créé par la fusion de deux unités administratives aux mandats similaires : le Département des services de conservation et le Département de la protection de l'environnement. Il s'agit désormais du principal organisme public chargé de veiller à la bonne utilisation des ressources naturelles des Bermudes et à la protection de l'environnement dans la perspective du développement durable. Selon la Puissance administrante, ce nouveau département s'attache actuellement à évaluer la législation, les politiques et les programmes nationaux pour dynamiser le secteur agricole, faire en sorte que la gestion des animaux soit à la fois humaine et efficace, contrôler plus efficacement les espèces envahissantes et assurer une gestion globale du milieu marin dans la zone économique exclusive des Bermudes.

44. L'énergie électrique est fournie à environ 98 % par une seule entreprise privée et produite exclusivement à partir de combustibles fossiles. Les 2 % restants sont produits par l'incinérateur de déchets à valorisation énergétique de Tynes Bay, détenu et exploité par le Ministère des travaux publics.

45. Dans le communiqué adopté à la cinquième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, le Gouvernement britannique et les dirigeants des territoires se sont dits conscients des incidences des changements

climatiques sur l'économie, l'infrastructure et les écosystèmes des territoires et de l'important intérêt que présente pour ceux-ci l'action menée à l'échelon international pour lutter contre les changements climatiques et atténuer leurs effets. Le Gouvernement britannique s'est engagé à mener des consultations avec les gouvernements des territoires sur la question de l'application de l'Accord de Paris dans les territoires. Il s'est de nouveau engagé à consulter ces derniers avant de participer aux réunions internationales relatives aux changements climatiques afin de s'assurer que leurs priorités sont prises en compte et, le cas échéant, inclure leurs représentants dans sa délégation, et s'est félicité des liens établis entre les territoires d'outre-mer et les organisations régionales et internationales.

## **VI. Questions militaires**

46. Les Bermudes disposent d'un régiment de défense de quelque 420 soldats appelé Régiment royal des Bermudes, composé d'environ 140 militaires recrutés pour un service de longue durée, de 30 soldats à temps plein et de militaires à temps partiel. Selon la Puissance administrante, la loi sur la défense, modifiée en 2016, exige que le Régiment soit composé de volontaires. Le gouvernement ne recourt à la conscription que si les volontaires sont en nombre insuffisant pour permettre au Régiment de remplir ses fonctions. Les adultes de sexe masculin sont soumis à la conscription par tirage au sort et doivent, pendant environ trois ans, participer à des exercices hebdomadaires et à un camp d'entraînement annuel de 15 jours. Le service militaire est rémunéré. Si, jusque-là, les membres du Régiment étaient des appelés tirés au sort, en 2015 ils étaient, pour la première fois, tous volontaires. En outre, selon la Puissance administrante, la loi de 2015 modifiant la loi relative à la défense prévoit que l'effectif requis est recruté et maintenu grâce à l'enrôlement volontaire et que, si celui-ci est insuffisant, le Gouverneur peut soit revoir les rôles et les responsabilités du Régiment pour tenir compte du nombre de militaires manquants, soit autoriser la conscription pour atteindre l'effectif nécessaire.

47. Le Régiment collabore régulièrement avec les gouvernements de pays étrangers et leurs armées, y compris le Canada, les États-Unis et la Jamaïque, et apporte son concours aux opérations de secours en cas de catastrophe menées dans d'autres territoires administrés par le Royaume-Uni.

48. En outre, selon la Puissance administrante, la Royal Bermuda Regiment Boat Troop aide la police des Bermudes à mener des patrouilles maritimes littorales et des opérations de maintien de l'ordre. Un projet de loi est en préparation pour créer une unité navale à plein temps composée de soldats du Régiment, qui serait à même de prendre en charge totalement ces fonctions.

## **VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux**

49. Le territoire est membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Communauté des Caraïbes et du Marché commun des Caraïbes et membre du Groupe d'action financière des Caraïbes, créé dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux. L'Agence du renseignement financier des Bermudes est membre du Groupe Egmont des cellules de renseignements financiers, et l'Autorité monétaire des Bermudes est membre

d'organismes internationaux et régionaux de réglementation financière, notamment l'Association internationale des contrôleurs d'assurances, l'Organisation internationale des commissions de valeurs et le Groupe de superviseurs des centres financiers internationaux. Les Bermudes jouent également un rôle de premier plan dans le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales de l'OCDE, en tant que membre du groupe d'examen par les pairs. Le territoire est également membre de l'Association de protection des tortues de mer, du Forum Caraïbes-États-Unis sur la coopération en matière de sécurité, de la Confédération syndicale internationale, de l'Organisation internationale de police criminelle et du Comité international olympique.

50. En tant que territoire non autonome du Royaume-Uni, les Bermudes sont associées à l'Union européenne mais n'en font pas partie. Lors de la cinquième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, qui s'est tenue en 2016, le Royaume-Uni s'est engagé à associer Gibraltar et les territoires d'outre-mer aux préparatifs des négociations de sortie de l'Union européenne, conformément à leurs relations constitutionnelles respectives, afin de s'assurer que leurs priorités seront prises en compte. Depuis janvier 2014, le territoire est un partenaire de la Décision d'association outre-mer de l'Union européenne datant de 2013, qui a notamment pour objectif de remplacer l'approche classique de coopération pour le développement par un partenariat favorisant le développement durable et encourageant les valeurs et normes de l'Union européenne dans le monde entier.

## **VIII. Statut futur du territoire**

### **A. Position du gouvernement du territoire**

51. Les faits nouveaux concernant le statut futur des Bermudes sont exposés dans la section I ci-dessus.

### **B. Position de la Puissance administrante**

52. Le 10 octobre 2016, à la 7<sup>e</sup> séance que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenue pendant la soixante et onzième session de l'Assemblée générale, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes fondées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit du peuple de chaque territoire de décider s'il souhaitait demeurer britannique.

53. Le représentant du Royaume-Uni a ajouté que, depuis qu'il avait publié, en juin 2012, un livre blanc intitulé « *The Overseas Territories: Security, Success and Sustainability* », son gouvernement coopérait étroitement avec les territoires en vue de renforcer encore ce partenariat. Il a déclaré que, lors des réunions annuelles du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, le Royaume-Uni et les territoires examinaient la stratégie et les engagements énoncés dans le livre blanc et qu'en 2015, le Royaume-Uni avait affirmé sa volonté d'améliorer la situation des populations des territoires, de leur garantir un traitement équitable et de protéger leurs droits, en particulier leur droit à l'autodétermination. Le Gouvernement

britannique avait pour responsabilité fondamentale de veiller à la sécurité et à la bonne gouvernance de ses territoires d'outre-mer et de leurs populations.

54. Dans le communiqué adopté à la cinquième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, le Gouvernement britannique et les dirigeants des territoires ont déclaré que le principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes inscrit dans la Charte des Nations Unies s'appliquait aux peuples des territoires d'outre-mer. Ils ont réaffirmé qu'il importait de promouvoir le droit des peuples des territoires à l'autodétermination, ce qui relevait de la responsabilité collective de l'ensemble du Gouvernement britannique. Ils se sont engagés à étudier les moyens qui permettraient aux territoires d'outre-mer de bénéficier de l'appui de la communauté internationale en cas de contestation des revendications de souveraineté. Ils ont ajouté que le Royaume-Uni continuerait d'appuyer les demandes de retrait de la liste des territoires non autonomes présentées par les territoires dont les résidents permanents souhaiteraient ce retrait. Ils ont estimé que la structure fondamentale des relations prévues par la Constitution était appropriée, les pouvoirs étant dévolus dans toute la mesure possible aux gouvernements élus des territoires et le Royaume-Uni ne conservant que les pouvoirs dont il avait besoin pour s'acquitter de sa responsabilité souveraine. Ils sont également convenus qu'il importait de poursuivre leurs efforts afin de garantir l'efficacité des dispositions constitutionnelles et de promouvoir ainsi les intérêts des territoires et du Royaume-Uni.

## **IX. Décisions prises par l'Assemblée générale**

55. Le 6 décembre 2016, l'Assemblée générale a adopté la résolution 71/110 sans l'avoir mise aux voix, en se fondant sur le rapport que lui avait adressé le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (A/71/23) sur ses travaux de 2016 ainsi que sur la recommandation ultérieure de la Quatrième Commission. Dans cette résolution, l'Assemblée générale :

a) A réaffirmé le droit inaliénable du peuple des Bermudes à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations Unies et à sa résolution 1514 (XV) contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;

b) A réaffirmé également que, s'agissant de la décolonisation des Bermudes, le principe de l'autodétermination était incontournable et qu'il constituait aussi un droit fondamental consacré par les conventions pertinentes relatives aux droits de l'homme;

c) A réaffirmé en outre qu'en fin de compte, c'était au peuple des Bermudes lui-même qu'il appartenait de déterminer librement son futur statut politique, conformément aux dispositions applicables de la Charte, de la Déclaration et de ses résolutions pertinentes et demandé, à cet égard, à la Puissance administrante d'agir en coopération avec le gouvernement du territoire et les organes compétents du système des Nations Unies pour mettre au point des programmes d'éducation politique dans le territoire afin de faire prendre conscience à la population de son droit à l'autodétermination, compte tenu des différents statuts politiques légitimes envisageables sur la base des principes clairement définis dans sa résolution 1541 (XV) et ses autres résolutions et décisions pertinentes;

d) A souligné l'importance du rapport de la Commission pour l'indépendance des Bermudes de 2005, qui examinait de près les faits entourant l'indépendance, et continué de regretter que les plans d'organisation de réunions publiques et de présentation d'un livre vert à l'Assemblée puis d'un livre blanc exposant les propositions politiques en faveur de l'indépendance des Bermudes ne se soient pas encore concrétisés;

e) A souligné également la nécessité, pour le bien du territoire, de renforcer davantage l'application des principes de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité dans les instances gouvernantes;

f) A prié la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte, et invité à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en faisait la demande;

g) S'est félicité de la participation active des Bermudes aux travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes;

h) A souligné qu'il importait que le Comité spécial soit informé des vues et des vœux du peuple des Bermudes et comprenne mieux leur situation, y compris la nature et la portée des arrangements politiques et constitutionnels existant entre les Bermudes et leur Puissance administrante;

i) A demandé à la Puissance administrante de prendre pleinement part et de coopérer sans réserve aux travaux du Comité spécial afin d'assurer l'application des dispositions de l'alinéa *e* de l'Article 73 de la Charte ainsi que de la Déclaration et afin de donner au Comité des avis au sujet de l'application des dispositions de l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte relatives au développement de la capacité des Bermudes de s'administrer elles-mêmes, et encouragé la Puissance administrante à faciliter l'envoi de missions de visite et de missions spéciales dans le territoire;

j) A réaffirmé qu'en vertu de la Charte, il incombait à la Puissance administrante de promouvoir le développement économique et social du territoire et de préserver son identité culturelle, et demandé à la Puissance administrante de s'employer activement à obtenir et utiliser efficacement toute l'assistance possible, dans le cadre d'arrangements tant bilatéraux que multilatéraux, en vue de renforcer l'économie de ce territoire;

k) A pris en considération le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable, souligné qu'il importait de stimuler le développement économique et social durable du territoire, en encourageant une croissance économique soutenue, partagée et équitable, en ouvrant des perspectives à tous, en réduisant les inégalités, en améliorant les conditions de vie de base, en favorisant un développement social équitable pour tous et en promouvant une gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes qui contribuait, notamment, au développement économique, social et humain, tout en facilitant la conservation, la régénération et la reconstitution des écosystèmes ainsi que la résilience face aux nouveaux défis, et vivement engagé la Puissance administrante à s'abstenir de mener des activités illicites, néfastes et

improductives, y compris de se servir du territoire comme paradis fiscal, qui allaient à l'encontre des intérêts du peuple du territoire<sup>1</sup>;

l) A prié le territoire et la Puissance administrante de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'environnement du territoire et le préserver de toute dégradation, et demandé de nouveau aux institutions spécialisées compétentes de surveiller l'état de l'environnement dans le territoire et de lui fournir une assistance en conformité avec leur règlement intérieur;

m) A prié le Comité spécial de poursuivre l'examen de la question des Bermudes et de lui présenter, à sa soixante-douzième session, un rapport à ce sujet ainsi que sur l'application de la présente résolution.

---

<sup>1</sup> Résolution 70/1.